



**Trop, c'est trop !  
Assez d'une inclusion « low cost »  
des élèves en situation de handicap !  
AESH, ENSEIGNANTS, PARENTS D'ELEVES  
MARDI 10 MAI 2022  
à 18h00  
TOUS ENSEMBLE  
DEVANT LA DSDEN DES LANDES  
à Mont de Marsan**

Depuis des mois et des mois, les Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap, sont mobilisés pour dénoncer leurs salaires, pour la plupart sous le seuil de pauvreté du fait des temps partiels imposés et leurs conditions de travail sensiblement aggravées depuis la mise en place des pôles inclusifs d'accompagnement localisés. (PIAL)

Ces conditions ne sont pas sans conséquences sur la qualité de l'inclusion, notamment par le manque d'AESH : diminution du temps d'accompagnement pour les élèves en situation de handicap, plusieurs AESH pour un même élève, notifications des Maisons Départementales des Personnes Handicapées de moins en moins respectées...

**Depuis la mi-mars une pétition nationale FCPE / FNEC FP-FO a été lancée.**

Elle a recueilli dans les Landes plusieurs centaines de signatures. Elles seront remises en mains propres au Directeur Académique du département lors de ce rassemblement.

Au niveau national, ce sont des milliers et de milliers de signatures de tout le pays qui seront adressées au Ministre de l'E.N.

Monsieur le Ministre, pour assurer la réussite de l'inclusion des élèves en situation de handicap dans les classes « ordinaires » et les ULIS, il est grand temps de répondre aux légitimes revendications des AESH :

- **Augmentation des rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute leur carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B ;**
- **Création d'un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH ;**
- **Abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ;**
- **Prise en charge de tous les déplacements et revaloriser les indemnités kilométriques ;**
- **Garantie de la possibilité de travailler à temps complet pour vivre de leur travail ;**
- **Accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions ;**
- **Recrutement d'AESH indispensables pour permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement qui correspond pleinement à leurs besoins.**

Pour autant, ceci ne doit pas exonérer les pouvoirs publics, **non seulement de maintenir, mais d'augmenter les places dans les structures médico-sociales (ITEP- IME- IM-Pro...)** pour certains élèves, qui ont besoin d'un enseignement adapté à leur handicap, dans des classes à effectif réduit, avec des enseignants spécialisés, des éducateurs, une équipe de soins...